



**AVIS DE PUBLICATION**  
**DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1282-M**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée que lors d'une séance tenue le 23 février 2010, à compter de 20 h, le conseil a adopté le règlement numéro **1282-M modifiant le règlement numéro 1270-M sur la prévention des incendies afin de réglementer les appareils à combustible gazeux ou liquide.**

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 24 février 2010

La greffière de la Ville,

Me MANON THÉRIAULT, avocate  
APRM: 2010-16